

Bilan : [1ère partie]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **50 (1962)**

Heft 24

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270117>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J. A. - Genève

Retour: 19, av. Louis-Aubert, Gve

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: ÉMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

17 novembre 1962 - N° 24

50^e année

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Landard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

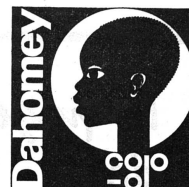
Administration :
Mme Lechner-Wiblé
19, ch. L.-Aubert
Genève

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.—
Etranger Fr. 7,75
y compris
les numéros spéciaux
Chèques post. I. 11791

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI

parce que, coopérateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avvenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

DAME!...

Cinquante ans ! Dame, C'est un âge respectable. Et pas une ride ! Evidemment, vous êtes à peine majeure. Encore vous la refuse-t-on, cette majorité, dans la majorité des cantons de notre libre Helvétie. Pourtant, nous vous devons tant !

Tout d'abord la vie. Et, très probablement, les reuchtis. Mais avant tout, avant même les pommes de terre, nous vous devons de pouvoir goûter à la pomme tout court, à ses tartes, et à ses chaussons.

Oui, bien sûr : on vous la rabâche, cette histoire. On vous en casse le tympan. On croirait vraiment qu'une vieille rancune nous

1912 ~ 1962

« ...Si devant les pas des femmes, bien des inégalités ont été aplanies, il reste encore bien des préjugés à abattre, bien des cadres à faire sauter. Ce journal se chargera de les signaler. »

Roger Bormand
éditorial du N° 1, 2 novembre 1912

On a coutume, lors d'un anniversaire important, de faire le point pour savoir où l'on en est, de jeter un regard sur le passé, afin de considérer le chemin parcouru avant de se tourner à nouveau résolument vers l'avenir. C'est ce que nous allons faire ci-dessous.

Nous voici donc en pleine force de l'âge (50 ans déjà, mais oui !) toujours énergique, remplie de courage, toujours prête à défendre nos idées avec fougue. Cependant, en nous regardant dans le miroir du temps, nous nous découvrons changée aussi, « ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre ». Moins agressive, mais nantie de davantage d'autorité : la vie, la lutte, les années — les succès aussi — nous ont arrondi les angles... Nous avons ap-

pris à lutter avec le sourire, à revendiquer avec moins d'aigreur. Nous sommes plus patiente aussi et nous ne ressemblons plus du tout à cette sufragette qui criait, un jour, à Churchill : « Ah ! si vous étiez mon mari, monsieur, je vous verserais du café empoisonné ! » à quoi l'homme d'Etat répondit gravement : « Et si vous étiez ma femme, madame, je le boirais ! »

Cependant, il convient de ne pas oublier que, si les temps ont ainsi changé, c'est bel et bien grâce à ces pionnières dont certains parlent volontiers, aujourd'hui, avec un petit sourire ironique. Nous sommes d'ailleurs loin encore d'avoir terminé la tâche, que courageusement, elles avaient entreprise. Nous devrions, par exemple, arriver à faire voter un nombre plus important de citoyennes, à leur faire comprendre que même le prix du bifeck... ou du lait, c'est de la politique...

Quand un journal fête un bel anniversaire, on lui souhaite longue vie. « Bon départ pour le deuxième centenaire ! » écrivait récemment



le président de la Confédération dans un quotidien lausannois. Pour nous, c'est un peu différent. Le meilleur vœu qu'on puisse aujourd'hui adresser à « Femmes suisses » est de lui souhaiter que, son objectif ayant été atteint, il devienne au plus vite inutile et disparaisse à jamais de la presse suisse !

La rédactrice

fait évoquer encore ce verger abandonné. C'est que, diable ! à quoi donc avait abouti ce petit balthazar, intime entre tous ?

A quitter un logement sans pareil : loyer ridiculement bas, vue imprenable, pas de voi-

BILAN BILAN BILAN

Dès le début, la revendication principale a été l'ÉGALITÉ DES DROITS CIVIQUES, elle revenait sans cesse dans les numéros du journal, parce que cette égalité semblait seule permettre de défendre efficacement les intérêts féminins. En attendant de l'obtenir, le journal a réclamé en détail l'égalité de traitement des femmes dans tous les domaines :

REVENDICATIONS

1. DROIT A L'INSTRUCTION COMPLÈTE ET SUPÉRIEURE

2. DROIT A LA FORMATION PROFESSIONNELLE égale à celle des garçons.

3. CONDITIONS NORMALES POUR LE TRAVAIL FÉMININ SALAIRES SUFFISANTS. SALAIRE ÉGAL POUR UN TRAVAIL ÉGAL. La question du salaire touche au problème de la prostitution (on réclame un enseignement sexuel et des agents qualifiés pour la police des mœurs ; on réprobat la réglementation des prostituées).

On réclame des femmes dans les tribunaux de prud'hommes.

L'égalité de droits civiques cantonaux a été octroyée aux cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève en 1959-1960. Il s'agit maintenant de l'obtenir dans les autres cantons et sur le plan fédéral.

RÉSULTATS obtenus ou non depuis cinquante ans

Ce droit venait d'être acquis dans les pays européens ; cependant, il faut lutter encore aujourd'hui contre ceux qui voudraient des programmes différents pour les filles et les garçons, ils provoquent une inégalité de préparation pour l'entrée à l'université ou dans une carrière quelconque.

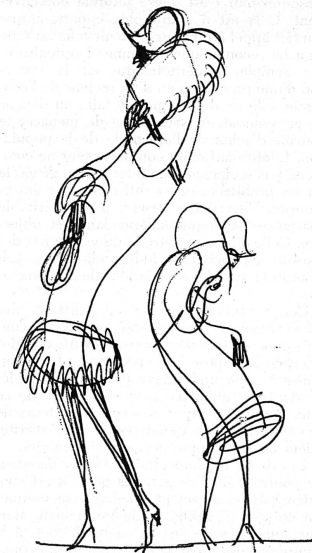
Les femmes sont admises dans presque toutes les professions ; chez nous les syndicats de typographes, par exemple, résistent encore.

Lors de la fondation du journal, les femmes ne touchaient souvent que quelques sous à l'heure ; on a fait du chemin depuis. Mais le salaire égal pour un travail égal commence seulement à être accepté dans quelques professions.

La réglementation des prostituées a disparu chez nous, les maisons closes ont été fermées en 1925 en Suisse ; pas encore d'agentes de la brigade des mœurs, pour les femmes et les enfants.

Il y a des femmes dans les tribunaux de prud'hommes depuis les années 1930 (Genève, 1931).

(Suite en page 7)



sins, jardin ensoleillé au point d'y pouvoir cultiver le nudisme intégral. De plus, nourri à domicile, et blanchi à l'œil dans des eaux non polluées.

C'était trop beau — pour Eve. Un véritable paradis, oui, oui ! Mais un peu prévu, un peu trop prévu. Et, entre nous, un brin paterna-

(Suite en page 6)

Extrait vitaminéux

Bévita

pour assaisonner et tartiner

Levure vitaminéuse

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines

Notre numéro
du
cinquantenaire

50 ans après dans la même situation ☆ Dialogue sur le prix du lait ☆ Des dates qui comptent ☆ Elles ont travaillé pour nous
Notre première fiche des métiers ☆ Le service complémentaire féminin.